

LA BICÉPHALITÉ DU BUDGET DU CSE



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

10% *maximum*
chaque fin d'année



LE BUDGET ASC



Sur la
masse salariale brute

0,20% Entreprises de 50
à 2000 salariés

Entreprises de
+2000 salariés **0,22%**

Objectif

**FONCTIONNER
EN
AUTONOMIE**

Fonctionnement et exercice
des missions légales

QUELQUES EXEMPLES

Fonctionnement administratif
Formation des élus
Frais d'expertise ou d'avocat
Documentation juridique

Mise en place **non
obligatoire pour l'employeur**



Pourcentage de la
masse salariale

Limité à l'année
précédente



Ne peut pas être
inférieur à l'année
précédente

Concerne toutes
les dépenses liées
aux salariés



QUELQUES EXEMPLES

Activités sportives
Activités culturelles
Vacances, voyage

SOLUCIA
SERVICE & PROTECTION JURIDIQUES

DROITS POUR TOUS